ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dyslexie et dysphasie

Question écrite n° 74915

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les problèmes liés à la dyslexie des enfants. La dyslexie concerne environ 10 % des enfants scolarisés dans le primaire et elle touche trois fois plus les garçons que les filles. Sa prévention reste le seul moyen de la combattre le plus précocement possible. Il lui demande quelles sont les mesures actuellement en place pour déceler précocement et de manière préventive la dyslexie chez les enfants.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri
Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 74915
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1865